



agence française de **sécurité sanitaire**
de l'environnement et du travail

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 20 février 2008

L'Afsset et le Cemagref signent une convention de collaboration

L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) et le Cemagref, institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement, viennent de signer une convention de collaboration.

Celle-ci a été paraphée par Mme le Docteur Michèle Froment-Védrine, directrice générale de l'Afsset, et Mr Pascal Viné, directeur général du Cemagref, durant la conférence de presse, organisée conjointement par les deux organismes, ce mardi 19 février à Paris à la Maison de la recherche.

Cette convention établit les règles qui encadrent les collaborations bilatérales en matière d'activités de recherche et d'expertise en santé environnement et santé au travail. Ce cadre favorisera les échanges et la coopération concernant la mise à disposition de ressources qualifiées, le recours à des prestations d'expertise, la production de données ou de résultats dans le contexte d'études que les deux organismes peuvent réaliser conjointement ou dont chacun des partenaires peut confier la réalisation à l'autre.

Pour les deux directeurs généraux, cette convention formalise la volonté des deux organismes de travailler ensemble et d'être complémentaires pour répondre le plus efficacement possible aux enjeux posés dans le cadre de leur contribution aux politiques publiques. Il s'agit pour eux de créer, une véritable synergie entre leurs équipes scientifiques.

Les résultats de cette convention feront l'objet d'un suivi et d'un bilan chaque année qui permettra de dresser la liste des sujets susceptibles de faire l'objet de collaborations futures. La convention a été signée pour une durée de quatre ans.

Les deux organismes ont également présenté aux journalistes lors de la conférence de presse, des travaux en relation avec des thématiques communes dans les domaines de l'eau et des résidus de pesticides, qui illustrent leur complémentarité.

Un dossier de presse est disponible en ligne sur les sites respectifs de l'Afsset et du Cemagref (www.afsset.fr et www.cemagref.fr).

Contact presse Afsset :
01 56 29 56 42 - presse@afsset.fr

Contact presse Cemagref
Marie Signoret – **01 40 96 61 30** – marie.signoret@cemagref.fr